

© Anaphoto



LE PROGRAMME DES SÉNIORS

OCTOBRE / DÉCEMBRE 2021

ENSEMBLE, BIEN DANS SON ÂGE, BIEN DANS SA VILLE

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Semaine Bleue, la ville vous invite, cette année encore, à partager des moments privilégiés pour s'informer, s'amuser et même rêver ! Organisé dans le strict respect des protocoles sanitaires, cet événement récurrent à Ste Geneviève est l'occasion de proposer des animations à destination des Séniors pendant une semaine entière : chorale, spectacle, sortie, conférence, bal et temps de sensibilisation.

Cette année, la Ville associe les Séniors à l'action nationale OCTOBRE ROSE (mois de lutte contre le cancer du sein) à l'occasion de la balade rose et du loto, dont les ventes des cartons seront reversées à la LIGUE CONTRE LE CANCER. Toutes nos activités sont proposées uniquement sur inscription et sous réserve des règles sanitaires liées à la COVID 19.

Conformément à la loi,



Le PASS SANITAIRE (avec QR Code) sera exigé pour l'ensemble des activités.



Le port du masque restera obligatoire sur certains événements



Du gel hydroalcoolique sera fourni



Les gestes barrières devront être respectés

On me demande le pass sanitaire, qu'est-ce que c'est ?

Le pass sanitaire consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet, soit :

- ♦ 2 semaines après la 2^{ème} injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- ♦ 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
- ♦ 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

Depuis le 27 mai, toutes les personnes vaccinées, y compris celles qui l'ont été avant le 3 mai, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le "portail patient" de l'Assurance Maladie. Par ailleurs,



n'importe quel professionnel de santé pourra retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande. Une fois votre certificat de vaccination en main, il suffit de scanner le QR Code de droite pour l'importer et le stocker en local, dans votre téléphone, grâce à TousAntiCovid Carnet.

2. La preuve d'un test négatif de moins de 48h pour l'accès aux grands événements concernés et maximum 72h pour le contrôle sanitaire aux frontières.

Tous les tests RT-PCR et antigéniques génèrent une preuve dès la saisie du résultat par le professionnel de santé dans SI-DEP, qui peut être imprimée en direct et qui est également mis à disposition du patient via un mail et un SMS pour aller la récupérer sur le portail SI-DEP. Sur TousAntiCovid, l'importation de la preuve dans l'application sera à la main du patient.

Il peut importer sa preuve :

- ♦ à partir du document en format papier ou PDF issu de SI-DEP et qui accompagne le résultat du test, en scannant le QR Code situé à gauche sur le document ;
- ♦ en cliquant sur le lien dans le portail SI-DEP, qui permet d'importer directement le résultat du test dans TousAntiCovid Carnet.
- ♦ Les délais en vigueur pour la validité des tests (48h ou 72h selon les cas) sont stricts au moment de l'entrée sur le site de l'évènement ou de l'embarquement (pas de flexibilité à 2 ou 3 jours).

3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.

Les tests positifs (RT-PCR ou antigéniques) de plus de 2 semaines et moins de 6 mois permettent d'indiquer un risque limité de réinfection à la Covid-19. Le processus pour récupérer sa preuve de test positif est le même que pour les tests négatifs via SI-DEP (voir ci-dessus).

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
ET PRÉ-PAIEMENT
OBLIGATOIRE

Lun.
18
octobre

SORTIE AU CHATEAU DE FONTAINEBLEAU

Découvrez le château de Fontainebleau et ses jardins. Haut lieu de l'histoire de France, le château de Fontainebleau est l'une des demeures des rois depuis François Ier, qui en fait sa demeure favorite, jusqu'à Napoléon III.

→ Participation : **45 €** comprenant la visite du château de Fontainebleau avec audiophone, le goûter dans un restaurant de la cité impériale et le transport en car. Départ aux environs de **11h45** devant l'Hôtel de Ville pour l'itinéraire dans la ville. Retour prévu aux alentours de **19h30**.

Modalités sanitaires



→ PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE DANS LE CHATEAU.

Modalités d'inscription

→ Inscription obligatoire avec le coupon de préinscription et votre règlement par chèque à l'ordre de « La régie des retraités ».



LA BALADE ROSE

La balade de la semaine des retraités s'engage dans la lutte contre le cancer du sein. La balade BLEUE devient ROSE. Un T-shirt rose spécialement réalisé dans le cadre d'OCTOBRE ROSE sera offert à tou.te.s les participant.e.s.

→ Rendez-vous à **10h** devant l'Hôtel de Ville pour le covoiturage. De bonnes chaussures sont conseillées. Nos amies, les bêtes ne sont pas acceptées.

Modalités sanitaires



PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE PENDANT LE COVOITURAGE (HORS COUPLE)

Modalités d'inscription

→ Inscription obligatoire avec le coupon de préinscription.

Mar.
19
octobre

SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
OBLIGATOIRE



© Robert Koeschke

SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

Mar.
19
octobre

DÉCOUVERTE DES SÉJOURS 2022

Rendez-vous dans la salle du Champ de Foire pour découvrir les séjours 2022 en présence du ou des représentants des agences de voyages.

→ Ouverture des portes à **14h30**. De 15h à 17h. Capacité limitée : **70 retraités inscrits**.

Modalités sanitaires



→ PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE.

Modalités d'inscription

→ Inscription obligatoire avec le coupon de préinscription.



© Zayya Maxim

CHORALE ET GRAND SPECTACLE DE LA SEMAINE BLEUE

Profitez ensemble des bons moments ! Laissez-vous emporter par les voix de la Chorale chansons de la belle époque qui précèdera le grand spectacle de la semaine bleue sur le thème des années folles avant de repartir avec un goûter à emporter.

→ De **14h30 à 18h**, salle Gérard Philipe. Accueil du public de **13h30 à 14h30** : Par mesure de sécurité, nous ne pourrons pas recevoir le public après 14h30.

Modalités sanitaires



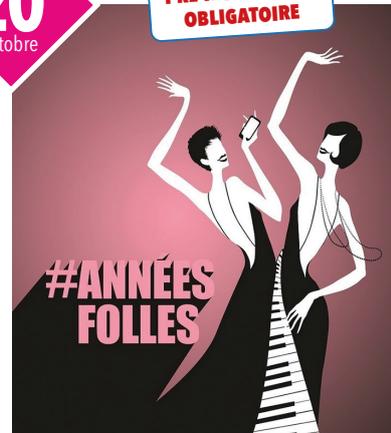
Places nominatives avec distanciation (sauf pour les couples). PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE

Modalités d'inscription

→ Inscription obligatoire avec le coupon de préinscription.

Mer.
20
octobre

SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
OBLIGATOIRE



Jeu.
21
octobre

CONFÉRENCE "PRÉVENIR LES ARNAQUES ET AUTRES PETITES MANŒUVRES FRAUDULEUSES"

SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
OBLIGATOIRE



En partenariat avec la Police Nationale et la Police Municipale, apprenons ensemble à être vigilants avec les bonnes pratiques et les attitudes réflexes qu'il convient d'adopter pour déjouer de potentielles arnaques : Démarchage à domicile, escroqueries sur internet, paiements avec téléphone, mises en garde et conseils pratiques.

→ De 14h à 17h, salle du Champ de Foire.
Ouverture des portes à 13h30.

Modalités sanitaires

→ PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE.

Modalités d'inscription

→ Inscription obligatoire avec le coupon de préinscription.



"LES OBJETS CONNECTÉS" CONFÉRENCE DU CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages vous présentera une conférence orientée vers les apports de la domotique et des objets connectés au service des personnes et particulièrement à celles à mobilité réduite ou âgées (gestion d'appareils électriques, de volets, de chauffage et autres...).

→ De 10h à 12h, salle du Champ de Foire.

Modalités sanitaires

→ PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE.

Modalités d'inscription

→ Inscription obligatoire avec le coupon de préinscription.



Ven.
22
octobre

SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
OBLIGATOIRE



SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
SOUHAITÉE

Ven.
22
octobre

BAL DE LA SEMAINE BLEUE



Pascal De Smet, Zinzin, Katia, leur orchestre et danseurs vous invitent à retrouver le chemin de la piste de danse de ce Grand Bal où les danseurs pourront se déhancher sur le parquet de la salle Gérard Philippe.

→ De 14h à 18h, salle Gérard Philippe. Entrée gratuite pour les Génovéfains sur inscription avec le coupon de préinscription. 14€ pour les danseurs n'habitant pas la commune.

Accueil du public inscrit de 13h30 à 14h30. Pour les non-inscrits accueil possible de 14h30 à 15h sous réserve du nombre de places disponibles.

Modalités sanitaires

→ PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE

Modalités d'inscription

→ Inscription obligatoire par coupon de préinscription et chèque à l'ordre de la "régie des retraités".

Veillez grouper vos coupons si vous voulez être placés à la même table.



GRAND LOTO "SPÉCIAL SEMAINE BLEUE"

Dans le cadre de la semaine bleue, la ville vous propose de participer à un GRAND LOTO ! BINGO, QUINE ou CARTON PLEIN, venez jouer au plus célèbre jeu du hasard entre amis ou en famille !

A l'occasion d'OCTOBRE ROSE, tous les bénéfices de ce loto seront reversés à « La Ligue contre le cancer ».

→ De 14h à 17h, salle Gérard Philippe.

Pour les Génovéfains : 3€ les 3 cartons et 5€ les 6 cartons.
Pour les hors commune : 6€ les 3 cartons et 10€ les 6 cartons.

Attention : Apportez vos jetons de préférence. Pas de choix des grilles.

Modalités sanitaires

→ PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE

Modalités d'inscription

→ Inscription et règlement obligatoires avec le coupon de préinscription et le règlement par chèque à l'ordre de « La Ligue contre le Cancer ».

Possibilité d'acheter d'autres cartons supplémentaires sur place par chèque à l'ordre de « la Ligue contre le cancer ».



Sam.
23
octobre

SEMAINE BLEUE
PRÉ-INSCRIPTION
ET PRÉ-PAIEMENT
OBLIGATOIRE





UN CHALET À GSTAAD

SORTIE AU THÉÂTRE

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Avec Josiane Balasko, Armelle, Philippe Huchan

Un couple de très riches exilés fiscaux dont la fortune repose sur les inventions du mari, s'apprête à recevoir un couple d'amis. Lui est un industriel fils à papa, elle une aristocrate richissime et bête à manger du foin. Tout pourrait bien se passer, on est entre gens du monde, si Alicia ne s'était entichée d'un coach spirituel, gourou sur les bords, qui leur annonce le pire : leur fortune est menacée...

Modalités d'inscription

Pré-inscription et pré-paiement obligatoires

→ Participation : **58 € en catégorie Or** comprenant l'entrée au théâtre et le transport en car. **56 places.** Départ aux environs de **14h** devant l'Hôtel de Ville pour l'itinéraire dans la ville. **Retour prévu aux alentours de 20h.**

Modalités sanitaires

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE

LES BALS 2021

LES VENDREDIS 12 NOVEMBRE ET 3 DÉCEMBRE



→ De 14h à 18h, salle du Champ de Foire.

70 places maximum
Accueil à partir de **13h30** en fonction du nombre de places disponibles.

Pour les Génomévains (fournir un justificatif de domicile) : **8 €**
Pour les autres participants : **10 €**
Tous les règlements devront être faits par chèque uniquement à l'ordre de « régie des retraités »

Modalités sanitaires

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE

LES LOTOS

LES VENDREDIS 26 NOV. ET 17 DÉC.

Avec un encas "à emporter" offert.

→ De 14h à 17h, salle du Champ de Foire. **36 places maximum.**

3 € le carton de 3 grilles, **5 €** les 2 cartons pour les Génomévains, **6 €** le carton de 3 grilles, **10 €** les 2 cartons pour les Hors commune (sous réserve des places disponibles)

Modalités d'inscription

- Pré-inscription et pré-paiement obligatoire
- En raison du protocole sanitaire qui s'applique dans les salles municipales pour respecter les gestes barrières et la distanciation physique, le nombre de places est limité. Si le nombre d'inscrits est au-delà de la capacité d'accueil de la salle, le Pôle Séniors prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.

Modalités sanitaires

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE, GEL HYDROALCOOLIQUE OBLIGATOIRE À L'ENTRÉE DE LA SALLE

Pour éviter les manipulations multiples, les cartons de 3 grilles seront préparés en amont et distribués sur place. (pas de possibilité de choix des numéros). Nous vous conseillons de vous munir de vos jetons personnels. Sinon, chaque participant se verra remettre une dotation individuelle de jetons.

A la fin du loto, tous les cartons devront obligatoirement être mis à la poubelle. Un numéro de table vous sera attribué à l'entrée. **Les retraités Génomévains seront prioritaires.** Pour les hors commune, l'entrée se fera sous réserve des places disponibles le jour de l'évènement. Une communication sera faite si le loto est complet avant le jour J.

LA FAMILLE ET LE POTAGER

SORTIE AU THÉÂTRE

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE



Avec Marie-Anne Chazel et Régis Laspales

Marie et Denis s'aiment depuis quarante ans. C'est beau... Mais grâce à leur fils Tom, ça va bouger. Il a fait une boulette. Une de celles qui peuvent changer les cinquante prochaines années d'une vie. Pour tenter de sortir de ce cauchemar, il va falloir du sang-froid, de l'espoir et de l'alcool.

Modalités d'inscription

Pré-inscription et pré-paiement obligatoires

→ Participation : **69 € en catégorie Or** comprenant l'entrée au théâtre et le transport en car. **56 places.** Départ aux environs de **14h** devant l'Hôtel de Ville pour l'itinéraire dans la ville. **Retour prévu aux alentours de 20h.**

Modalités sanitaires

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE et MASQUE OBLIGATOIRE

COLIS DE NOËL SOLIDAIRES



La ville de Sainte-Geneviève-des-Bois offre un colis de Noël à tout retraité de plus de 65 ans (ou 60 ans à la retraite pour incapacité de travail), dont le montant de la ligne "l'impôt net" de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 ne dépasse pas 61€ :

Les demandes sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ou à envoyer par mail avec :

- ♦ Le bulletin d'inscription rempli
- ♦ Copie recto-verso de la carte d'identité
- ♦ Copie intégrale de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
- ♦ Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois dans le cas où l'adresse sur l'avis d'imposition n'est pas sur Sainte-Geneviève-des-Bois (pour les nouveaux Génomévains)

Date de dépôt des dossiers : du 1^{er} au 31 octobre 2021

COLIS DE NOËL SOLIDAIRES

Nom

Prénom

Nom (conjoint)

Prénom (conjoint)

Adresse

91700 SAINTE-GENEVIEVE DES BOIS

Tél

Mail

Attention, pour des questions de délais de commande, les demandes incomplètes ou déposées après cette date ne pourront pas être prises en compte.

Mairie de Ste Geneviève - PÔLE SÉNIORS
Rue Emile Kahn - Sainte-Geneviève-des-Bois

ATELIER DÉCOUVERTE : MA TABLETTE ET MON TÉLÉPHONE PORTABLE



Le Pôle Séniors en collaboration avec le service jeunesse et la résidence Albert Perrissin, vous propose des ateliers de découverte : mon téléphone portable et ma tablette.

Par cycle de 3 séances, vous pourrez découvrir les bases de l'utilisation d'un téléphone smartphone tactile ou d'une tablette et de l'accès à internet (création et accès à la messagerie électronique, inscription et consultation de sites internet, enregistrement et envoi de photos, autres démarches en ligne, etc.)

Ces ateliers se dérouleront à la résidence Albert Perrissin, au 24, avenue de la Liberté à partir du 7 octobre 2021, de 14h à 16h.

DÉCOUVERTE : TABLETTE ET TÉLÉPHONE PORTABLE

Bulletin de préinscription à retourner le 5 octobre au plus tard.

Nom

Prénom

Adresse

Tél

Mail

J'apporte mon téléphone (tactile) **OU**

J'apporte ma tablette

Mairie de Ste Geneviève - PÔLE SÉNIORS
Rue Emile Kahn - Sainte-Geneviève-des-Bois

MES SORTIES, MODE D'EMPLOI

1^{ÈRE} ÉTAPE Je choisis ma ou mes activités que je numérote par ordre de préférence sur mon bulletin de pré-inscription (l'ordre de mes choix sera examiné seulement si le nombre de demandes excède le nombre de places). Il n'y a pas de classement par ordre d'arrivée.

2^{ÈME} ÉTAPE Une fois rempli, je dépose mon bulletin à l'accueil de la mairie annexe, rue Emile Kahn, ou je l'envoie par courrier postal, accompagné obligatoirement de mon ou mes chèques correspondants au règlement de chaque activité choisie.

3^{ÈME} ÉTAPE S'il n'y a pas de réservations supérieures au nombre de places, le Pôle Séniors m'envoie l'itinéraire du car dans la ville avec l'heure de départ. Dans le cas où il manquerait de la place, je serai contacté(e) par le Pôle Séniors.

ATTENTION :

- Tout bulletin devra être accompagné du chèque correspondant au montant. Pour faciliter le remboursement en cas d'annulation, chaque activité payante devra faire l'objet d'un règlement distinct par chèque.
- Chaque retraité devra disposer d'une assurance responsabilité civile.

CONDITIONS D'ANNULATION DES SORTIES :

- Annulation du prestataire ou du Pôle Séniors
- Maladie justifiée par un certificat médical datant d'avant le jour de la sortie ou de l'activité (fournir l'original au Pôle Séniors)
- Hospitalisation (fournir le bulletin d'hospitalisation)
- Décès d'un ascendant ou descendant (fournir les justificatifs)

Le participant qui se verrait contraint d'annuler sa participation pour les raisons (B-C-D) devra le faire selon les modalités suivantes pour que sa demande d'avoir ou de remboursement soit valable, par mail : animations-retraites@sgdb91.com ou par téléphone, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie au 01 69 46 50 45

- En cas de remplacement du participant annulé, ce dernier recevra un "Avoir" du montant total de son règlement, valable sur une sortie dans l'année, ou le remboursement.
- En cas de non remplacement, un montant forfaitaire de 15€ sera retenu de l'Avoir ou du Remboursement.
- Attention, aucun remboursement sans certificat médical.
- Les tickets de bal ne seront pas remboursés

PÔLE SÉNIORS

Mairie annexe, rue Emile Khan

animations-retraites@sgdb91.com

☎ 01 69 46 80 45

LES ACTIVITÉS DES SÉNIORS

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE

A RETOURNER AVANT LE 8 OCTOBRE 2021

accompagné de votre règlement par chèque
à l'ordre de la "Régie des Retraités"

Nom : Prénom :

Nom (conjoint) : Prénom (conjoint) :

Adresse :
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Téléphone : Portable :

Mail :@.....

SEMAINE BLEUE

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU

Je joins mon chèque de 45€ par personne

LA BALADE ROSE

PRÉSENTATION DES SÉJOURS 2022

SPECTACLE "LES ANNÉES FOLLES"

CONFÉRENCE "LA PRÉVENTION DES ARNAQUES"

CONFÉRENCE "LES OBJETS CONNECTÉS"

BAL DE LA SEMAINE BLEUE

Génévéfains : entrée gratuite

Non Génévéfains : entrée 14€, je joins mon chèque de 14€ par personne

GRAND LOTO DE LA SEMAINE BLEUE

Génévéfains 3€ les 3 cartons, 5€ les 6

Non Génévéfains : 6€ les 3 cartons, 10€ les 6

Chèques à l'ordre de "La Ligue contre le Cancer"

LUNDI 18 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

MARDI 19 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

MARDI 19 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

MERCREDI 20 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

JEUDI 21 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

VENDREDI 22 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

VENDREDI 22 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

SAMEDI 23 OCTOBRE

Nombre de participants ○1 ○2

LES ACTIVITÉS

BAL

Génévéfains : 8€ - Non Génévéfains : 10€. Je joins mon chèque.

THÉÂTRE "UN CHALET À GSTAAD"

Je joins mon chèque de 58€ par personne

LOTO

Génévéfains : 3€ les 3 cartons, 5€ les 6. Je joins mon chèque.

BAL

Génévéfains : 8€ - Non Génévéfains : 10€. Je joins mon chèque.

LOTO

Génévéfains : 3€ les 3 cartons, 5€ les 6. Je joins mon chèque.

THÉÂTRE "LA FAMILLE ET LE POTAGER"

Je joins mon chèque de 69€ par personne

VENDREDI 12 NOVEMBRE

Nombre de participants ○1 ○2

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Nombre de participants ○1 ○2

VENDREDI 26 NOVEMBRE

Nombre de participants ○1 ○2

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Nombre de participants ○1 ○2

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

Nombre de participants ○1 ○2

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

Nombre de participants ○1 ○2